fluence de navires venant de toutes les mers; elle s'enrichissait des travaux confiés à son arsenal, et qui occupaient la moitié de sa population; son commerce traitait avec le continent et avec l'Amérique; c'était presque une petite capitale; on admirait la propreté de ses rues et l'élégance de ses édifices, le luxe et l'hospitalité somptueuse de ses habitants. Tout cela, dit M. Madoz, a disparu; à la suite de la décadence de la marine espagnole est venue la cessation des travaux de l'arsenal, les capitaux n'ont plus trouvé leur emploi, les fortunes se sont anéanties, la ville des Scipions est devenue une localité secondaire et insignifiante; elle ne conserve plus que de rares vestiges de son ancienne splendeur...

» Carthagène peut devenir, grâce au réseau des chemins de fer espagnols, le point de communication le plus direct entre la France et l'Algérie; il n'y a guère, en effet, que six heures entre ce port et celui d'Oran, et il offre des ressources bien supérieures à celles d'Alicante. Carthagène a de plus les produits de la campagne de Murcie et ceux de ses mines, assez activement exploitées.

» Avec une bonne direction, les mines qui se trouvent dans presque tout le territoire de Carthagène pourraient être l'objet de spéculations lucratives; mais les travaux sont mal conduits, la main-d'œuvre est chère, et l'on obtient, comme sur toute cette côte, plus de profit à soumettre à un nouveau traitement les amas considérables de scories laissées par les Romains, et qu'on retrouve presque partout recouvertes d'une couche de terre d'alluvion. On en extrait encore de 4 à 10 pour 100 de plomb par des moyens peu coûteux et d'une grande simplicité. Quelques-uns de ces gisements de scories sont affermés 30,000, 40,000 et 50,000 douros. Il en est de même du lavage des terres entassées dans le lit des nombreux ravins qui sillonnent le pays; ces terres contiennent de 45 à 50 pour 100 de sulfure de plomb pur.

» L'industrie a établi hors des murs de Carthagène, dans le faubourg Santa-Lucia, à Escombrera et sur d'autres points, des usines pour la fonte et le coupellage des minerais de plomb. Ces diverses usines expédient annuellement à l'étranger 125,000 à 130,000 quintaux de plomb et reçoivent de l'Angleterre 180,000 à 200,000 quintaux de coke pour la fonte des scories et du minerai. »

Carthagène a été, en 1873-1874, le théâtre d'une lutte entre les républicains radicaux d'Espagne, connus sous le nom d'intransigeants ou cantonalistes, et les troupes régulières de la République proclamée en Espagne le 13 février 1873, au lendemain de l'abdication volontaire d'Amédée Ier, fils de Victor-Emmanuel, roi d'Italie.

On sait à la suite de quels incidents Amédée se décida à quitter le pouvoir, qu'il avait d'ailleurs occupé sans grand enthousiasme. Las des luttes qu'il était obligé de soutenir dans l'intimité contre toute la noblesse espagnole, écœuré par le fanatisme des hommes qui l'environnaient et trop honnête pour tenter de se maintenir par la force, il envoya un beau matin son abdication fort bien motivée. Elle fut acceptée à l'unanimité par les cortès, qui proclamèrent la République et confièrent le pouvoir à M. Figueras, qui choisit pour principaux collaborateurs MM. Pi y Margall et Castelar. Ces trois personnages représentaient trois nuances républicaines assez distinctes. M. Figueras était profondément républicain; M. Pi y Margall était socialiste; M. Castelar était, lui aussi, d'un républicanisme éprouvé; mais, pour des raisons tirées de la situation politique et de la division des partis dans son pays, il était plus disposé que les précédents à faire des concessions et se montrait moins exclusif. Les républicains espagnols le considéraient comme trop modéré.

Au moment où M. Figueras occupait le pouvoir, l'insurrection carliste, qui déjà sous Amédée ravageait le nord de l'Espagne, redoubla d'intensité; le prétendant don Carlos, qui jusqu'alors n'avait fait que de courtes apparitions en Navarre, vint prendre le commandement de ses bandes.

Le gouvernement provisoire avait décidé que de nouvelles élections seraient faites. Elles eurent lieu, et dans la séance du 6 juin, alors qu'une grande partie des élections étaient validées et la Chambre constituée, M. Figueras vint remettre entre les mains des cortès les pouvoirs dont il était investi.

M. Pi y Margall fut chargé de constituer un ministère; il y parvint avec peine et, dès lors il devenait évident que le parti républicain était profondément divisé en deux camps, les fédéralistes et les unitaires. Le triomphe de ces derniers, représentés par les amis de M. Castelar, fut le signal de l'insurrection des intransigeants.

Elle éclata sur plusieurs points du territoire; mais le centre du mouvement fut Carthagène, ville forte du premier ordre et puissamment armée. La junte révolutionnaire qui prit en main le pouvoir se constitua sous la présidence du général Contreras, dont les opinions républicaines cependant n'étaient point suffisamment établies; mais dans ce mouvement qui fut si fatal à la République espagnole, nous trouverons souvent les républicains éprouvés luttant contre le gouvernement légal de la République, de concert avec des carlistes ou des individus sans opinion aucune et recrutés un peu partout, même dans les bagnes espagnols. Le mouvement insurrectionnel de Carthagène entraîna une bonne partie de la garnison, moins les officiers toutefois. La junte ne perdit pas de temps et s'empara de plusieurs frégates cuirassées, la *Numancia*, le *Tetuan* et le *Mendez-Nunez*. Les treize forts qui défendent la ville furent également occupés par des hommes à sa dévotion, et tout se prépara pour la défense. C'est le 17 juillet 1873 qu'éclata ce mouvement et ce fut vers le milieu de septembre, c'est-à-dire deux mois plus tard, que commença le bombardement de la place par les troupes du gouvernement légal. A cette date, la ville était bloquée par terre, mais le port de Carthagène restait libre, et la flotte des insurgés non-seulement en maintenait l'entrée absolument libre, mais encore allait faire sur les côtes voisines des excursions qui lui permettaient de ravitailler la ville assiégée. Durant tout le mois d'octobre, l'escadre insurgée fut libre de ses mouvements. Le contre-amiral Lobo, qui commandait l'escadre espagnole chargée du blocus du port de Carthagène, avait, pour des raisons peu connues, quitté son poste au commencement d'octobre. De là une perte de temps qui permit à l'escadre insurgée de piller plusieurs navires marchands dans le port de Valence et de s'emparer de 4 navires à vapeur qui avaient été conduits à Carthagène.

Le blocus par terre était complet à la date du 16 septembre. Une vive canonnade s'engagea entre les assiégeants et la ville. Les forts répondirent avec une grande précision au feu des artilleurs du gouvernement. De fréquentes sorties furent faites, sans toutefois amener un grand résultat.

Au commencement de novembre 1873, le général Contreras fut remplacé comme président de la junte, dont les membres furent arrêtés. M. Galvez prit la place de l'ancien président et se déclara disposé à tout, plutôt qu'à se rendre. Le 8, l'escadre espagnole venait fermer le port de Carthagène; les vaisseaux insurgés étaient tous dans le port.

La lutte fut, à partir de ce moment, poussée avec une certaine vigueur; le bombardement redoubla et causa de grands dégâts dans la ville; mais, en dépit des dissensions intestines qui divisaient les assiégés, la riposte était énergique. La place était d'ailleurs abondamment pourvue de vivres et de munitions, et la prise d'un ou deux des forts qui la défendaient pouvait seule permettre un assaut ou intimider les insurgés et les amener à se rendre.

Le 15 décembre, les assiégeants se rapprochèrent sensiblement de la place; ils ouvrirent le feu sur les remparts de la ville, aux abords de la porte de Madrid, et serrèrent de plus près trois des forts. Le général Lopez Dominguez, commandant de l'armée assiégeante, paraissait, à cette date, pressé d'en finir et annonçait que la place ne tiendrait pas huit jours. Il se trompait, et la lutte devait continuer un mois encore. Dans les premiers jours de janvier 1874, tous les efforts des assiégeants se portèrent sur le fort San-Julian, contre lequel une importante batterie fut construite. Elle détruisit d'abord une redoute qui protégeait ce fort, puis réduisit au silence les canons de San-Julian. La perte de cette position démoralisa complétement les insurgés qui, pressés de près, songèrent moins à se défendre qu'à se réfugier sur les navires qu'ils possédaient.

Le 13 janvier, en vertu d'une capitulation signée par la junte, le général Lopez Dominguez entrait dans la ville. Aux termes de la convention qui livrait la ville, la vie, les biens et les intérêts de tous les défenseurs de Carthagène devaient être respectés; les forçats devaient être réintégrés dans leurs prisons, sans augmentation de peine; les membres de la junte étaient seuls exceptés du bénéfice de cette amnistie.

La veille du jour où le général de l'armée assiégeante entrait dans la place, et quelques heures après la signature de la capitulation, la *Numancia* sortait du port de Carthagène, passait, au risque de se faire broyer, au milieu de la flotte espagnole et essuyait une bordée terrible qui ne l'atteignait pas. Cette frégate portait plus de 2,500 hommes, femmes ou enfants, en y comprenant l'équipage. Elle avait à son bord Contreras, Galvez, la junte révolutionnaire et plusieurs des chefs de l'insurrection. La *Numancia*, navire cuirassé du premier ordre, ne répondit point à la volée de coups de canon de l'escadre espagnole; le service des pièces était rendu impossible par le nombre des personnes entassées à bord. Elle se dirigea sur Oran et aborda la côte africaine. Les insurgés furent internés sur l'ordre des autorités françaises, puis, à l'aide d'un fonctionnaire espagnol délégué à cet effet, les autorités procédèrent à la constatation de l'identité des réfugiés. Les repris de justice ou réclamés comme tels par le gouvernement espagnol lui furent rendus, et les insurgés auxquels on ne put reprocher que des faits politiques furent internés et petit à petit purent soit rentrer dans leur patrie, soit quitter l'Algérie pour se fixer en dehors des possessions françaises ou espagnoles.

Pendant ce siége, qui avait duré six mois, Carthagène avait été horriblement maltraitée par les canons des assiégeants; l'explosion d'une poudrière avait presque renversé tout un quartier, et les incendies nombreux allumés pendant le bombardement, surtout dans les derniers jours du siége, avaient été abandonnés sans qu'on fît la moindre tentative pour les éteindre.

Carthagène se souviendra longtemps de cette insurrection qui fut fatale à la République espagnole, facilita le coup d'État du général Pavia et accéléra le retour de la monarchie.

CARTHAGINIENSIS SINUS, nom latin du golfe de Tunis.

CARTHAMÉINE s. f. (kar-ta-mé-i-ne — rad. *carthame*). Chim. Corps qui se produit par oxydation de la carthamine sous l'influence des alcalis.

* **CARTHAMINE** s. f. — **Encycl.** Pour obtenir la *carthamine* ou acide carthamique, on met digérer le carthame avec une solution de cristaux de soude renfermant environ 15 pour 100 de soude. On chasse le liquide, puis on ajoute quelques gouttes d'acide sulfurique à la liqueur jaune qui résulte de cette macération. Le carthamate de soude qui s'était formé est décomposé, et il se précipite une substance rouge (une des matières colorantes du carthame) qu'il faut débarrasser de l'acide pectique qu'elle contient.

On évite cette complication en immergeant des écheveaux de coton dans le bain de soude avant de traiter par l'acide. En effet, par une réaction non encore expliquée, la cellulose du coton fixe l'acide carthamique à mesure qu'il se forme. Il suffit donc de proportionner la quantité de coton à celle de *carthamine* pour que ce composé soit complétement fixé. On prend alors ces écheveaux teints en rose foncé, puis on les lave à l'eau légèrement acidulée; on les immerge à nouveau dans une solution faible de soude; l'acide carthamique s'y dissout et donne un carthamate de soude pur. Il suffit alors d'aciduler ce bain avec de l'acide acétique pur, ou une petite quantité d'acide sulfurique, pour obtenir un précipité floconneux d'un rose vif et très-beau. On recueille ce précipité sur un filtre, on le lave, et, pour l'obtenir à l'état de pureté parfaite, on le dissout dans l'alcool, d'où on le reprécipite au moyen d'une quantité d'eau convenable.

L'acide carthamique a pour formule, d'après Schlieper, $C^{14}H^{16}O^7$. Il est insoluble dans l'éther, peu soluble dans l'eau, mais soluble dans l'alcool, qu'il teint en rouge, et dans l'acide sulfurique concentré, qu'il colore également en rouge. L'eau ne le précipite pas de ce dernier dissolvant. L'acide carthamique donne la réaction acide avec les teintures végétales. Ses sels alcalins sont jaunes ou jaune orangé; quand on les traite par les acides, ils se décomposent et donnent des précipités d'acide carthamique. Quand on fond la *carthamine* avec de l'hydrate de potasse, cet acide se décompose et donne de l'acide oxalique, de l'hydrogène et un acide qu'on peut isoler au moyen de l'éther, l'acide paroxybenzoïque ($C^7H^6O^3$).

L'acide carthamique était fort employé en teinture avant la découverte des couleurs d'aniline. Toutefois, on s'en sert encore dans quelques usines pour la teinture de la soie et du coton. Ce produit est livré au commerce à l'état de pâte immergée dans une quantité d'eau convenable.

CARTOUCHERIE s. f. (kar-tou-che-rî — rad. *cartouche*). Art milit. Lieu où l'on fabrique des cartouches.

CARUMBIUM s. m. (ka-ron-bi-omm). Bot. Genre de plantes, de la famille des euphorbiacées, tribu des hippomanées. ‖ Syn. d'OMALANTHE.

CARURA s. m. (ka-ru-ra). Mesure de capacité qui était usitée en Asie, en Egypte et en Judée.

* **CARUS** (Carl-Gustave), médecin et physiologiste allemand. — Il est mort à Dresde le 28 juillet 1869.

* **CARVALHO** (Caroline-Marie-Félix MIOLAN, dame). — Après la fermeture définitive du Théâtre-Lyrique, sous la direction de son mari, l'éminente cantatrice, devenue libre, entra à l'Opéra. Elle fit, le 11 novembre 1868, une entrée triomphale par le rôle de Marguerite des *Huguenots*. « Son avénement, dit M. Paul de Saint-Victor, sur la grande scène où elle vient régner a été une longue ovation. Les applaudissements ont battu aux champs dès que la reine de Navarre est apparue dans le jardin de Chenonceaux; c'était une véritable fête d'enthousiasme. La grande artiste a dit avec un art exquis ce rôle délicieux et brodé comme un bijou de la Renaissance. Elle en a fait valoir toutes les nuances, sentir toutes les grâces et toutes les finesses; on croyait l'entendre pour la première fois. » Condamnée par le tribunal civil de la Seine, sous peine de 600 francs par jour, à se mettre à la disposition de M. Letellier, directeur du théâtre royal de la Monnaie, elle partit pour Bruxelles, puis vint reprendre à l'Opéra, le 28 avril 1869, sa belle création de Marguerite dans *Faust*. Elle chanta ensuite avec un succès non moins éclatant Mathilde de *Guillaume Tell*, se fit entendre à Baden-Baden dans un concert et se montra, à son retour à Paris, la digne rivale de la Patti dans Zerline de *Don Juan*. M. Perrin eut le bonheur de la conserver pendant l'année 1870, et peut-être n'aurait-elle pas quitté notre première scène sans la guerre qui survint. Engagée à Londres au mois d'août 1871, au théâtre de Covent-Garden, avec Nilsson, Mario et Faure, elle y donna quelques représentations et revint en France, où elle reprit, le 1er septembre, à l'Opéra-Comique, un rôle qui était un de ses anciens triomphes, celui d'Isabelle du *Pré-aux-Clercs*. Elle chanta successivement, en 1873 et 1874, Henriette de l'*Ambassadrice*, *Mireille*, et la comtesse des *Noces de Figaro*. Elle fit sa rentrée à l'Opéra dans *Hamlet*, le 31 mars 1875, abordant sans hésiter le rôle de la touchante Ophélie, que créa Nilsson. Depuis, elle s'est fait entendre au nouvel Opéra dans les *Huguenots*, dans *Guillaume Tell* et dans *Faust*. Elle interpréta d'une façon magistrale, le 6 décembre 1876, Isabelle de *Robert le Diable*. — Son mari Léon CARVAILLE, dit CARVALHO, né aux colonies en 1825, joua dès l'année 1847 à l'Opéra-Comique ou plutôt chanta dans les chœurs, puis remplaça, sans attirer beaucoup l'attention, la basse chantante Hermann Léon, qui venait de se retirer du théâtre pour épouser une riche veuve. C'est vers cette époque qu'il se maria lui-même, le 31 juillet 1853, avec Mlle Miolan, qui était déjà la plus brillante étoile de l'Opéra national. Devenu le principal créancier du Théâtre-Lyrique, où Adolphe Adam avait englouti au boulevard du Temple une partie de sa fortune, il obtint, en 1856, le privilége des frères Séveste. C'est pendant sa première direction qu'il monta la *Reine Topaze*, de Massé; les *Dragons de Villars*, de Maillart; le *Faust*, de Gounod, et le *Gil Blas*, de Semet. Il cessa d'administrer ce théâtre le 8 avril 1860 et redevint directeur de cette même scène lors de l'inauguration de la nouvelle salle, place du Châtelet (1862). Dans cette seconde période, il a enrichi le répertoire de l'Opéra et de l'Opéra-Comique d'*Hamlet*, de *Roméo et Juliette*, de *Mireille*, etc., et a fait connaître les musiciens de la nouvelle école: Eugène Diaz, Hector Salomon, Victorin Joncières, Georges Bizet et bien d'autres. Après la fin de sa direction, en mai 1868, il fut nommé l'année suivante par le khédive surintendant du théâtre du Caire. Il administra ensuite, en 1872 et en 1873, le Vaudeville, qu'il quitta pour diriger la scène de l'Opéra. Depuis, il a pris les rênes de l'Opéra-Comique.

CARVALLO (Jules), ingénieur français, né à Talence (Gironde) en 1820. Admis à l'Ecole polytechnique (1840), puis à l'Ecole des ponts et chaussées, il en sortit avec le no 1 et fut attaché, comme ingénieur, aux chemins de fer du Midi, où l'on fit sous sa direction les travaux exécutés sur la ligne de Tech à Rivesaltes, de la Têt à Perpignan, et le remarquable viaduc de la Bouzanne. Devenu ensuite directeur des travaux de la canalisation de l'Ebre, en Espagne, M. Carvallo fit pratiquer dans le delta de ce fleuve des drainages qui permirent de mettre en culture une énorme surface de terrains jusque-là improductifs. Il se rendit ensuite en Italie, où il termina le réseau des chemins de fer romains, puis il revint en Espagne, où il dirigea les travaux du chemin de fer de Pampelune à Saragosse. Depuis lors, il est devenu ingénieur en chef et directeur de la Société des eaux potables d'Espagne. On doit à ce savant: des *Mémoires* insérés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et d'autres sociétés savantes, notamment *Sur le tassement des remblais*, *Sur les formules du maximum de stabilité et du minimum des dépenses dans les travaux publics*, etc. On lui doit aussi: *Lois des oscillations des ponts suspendus*, *Théorie de la stabilité des voûtes*, *Lois de l'écoulement de la vapeur dans un milieu pondérable et dans le vide*, etc.

CARVIFOLIÉ, ÉE adj. (kar-vi-fo-li-é — de *carvi*, et du lat. *folium*, feuille). Bot. Qui a des feuilles semblables à celles du carvi.

* **CARVIN**, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 30 kilom. E. de Béthune; pop. aggl., 5,780 hab. — pop. tot., 7,024 hab. Fabriques de sucre; distilleries d'alcool. Cette ville dépendit jusqu'au XIIIe siècle d'Epinoy, qui n'en est plus aujourd'hui que le faubourg.

CARYATIDE, surnom de Diane. V. CARYA, au tome III du *Grand Dictionnaire*.

* **CARYOPHYLLINE** s. f. — **Encycl.** Chim. Ce composé ($C^{10}H^{16}O^2$) a été découvert par Alibert. On l'extrait du girofle des Moluques (*caryophyllus aromaticus*), qui en contient une forte proportion. Celui de Bourbon en renferme peu, mais plus encore que celui de Cayenne.

Pour obtenir la *caryophylline*, on fait macérer à froid le girofle dans l'alcool. Au bout de quelques jours, il se forme à la surface du liquide une couche cristalline qu'on traite par une lessive faible de soude, pour la débarrasser d'une résine qu'elle renferme. On peut procéder d'une façon plus rapide en traitant le girofle par l'éther et en reprenant le mélange par l'eau, qui précipite la *caryophylline*, qu'on purifie ensuite au moyen de l'ammoniaque aqueuse.

Ce composé cristallise en aiguilles soyeuses qui semblent rayonner d'un centre commun. Il est incolore, sans odeur ni saveur; il est peu soluble dans l'alcool froid, mais se dissout très-aisément dans l'alcool bouillant, dans l'éther et dans l'acide sulfurique, qu'il colore en rouge. La *caryophylline* fond dif-

ficilement et se décompose en partie; à 285° elle se sublime. Les alcalis caustiques chauds la dissolvent. MM. Dumas et Essling, qui ont analysé la *caryophylline*, la regardent comme isomère du camphre des laurinées.

CARYOPHYLLINÉ, ÉE adj. (ka-ri-o-fil-li-né — du gr. *karuophullon*, girofle). Bot. Qui ressemble au girofle.

CARYSFORT (Granville-Leveson PROBY, comte DE), marin anglais, né en 1781, mort en 1868. A dix-sept ans, il entra dans la marine, prit part aux batailles d'Aboukir et de Trafalgar, et, tout en continuant à servir dans la marine, il devint membre de la Chambre des communes en 1812. En 1851, lord Proby fut promu vice-amiral; quatre ans plus tard, son frère aîné étant mort, il lui succéda dans son titre de comte et dans son siége à la Chambre des lords. Le comte de Carysfort appuya la politique des tories, devint député lieutenant du comté de Wicklow, et reçut le grade d'amiral en 1857. — Son fils, lord PROBY, né en 1825, était membre de la Chambre des communes depuis 1858 et conseiller privé lorsqu'il lui succéda, en 1868, comme membre de la Chambre haute et prit à son tour le titre de comte de Carysfort.

CARYSTUS, fils du centaure Chiron et de Chariclée. Il donna son nom à une ville de l'Eubée, célèbre par ses carrières de marbre. V. CARYSTUS, au tome III du *Grand Dictionnaire*.

* **CASABIANCA** (François-Xavier, comte DE), homme politique français. — Après la chute de l'Empire, M. de Casabianca conserva ses fonctions de procureur général près la cour des comptes jusqu'au 5 juin 1871, époque où il fut remplacé par M. Rouland. Il vécut alors dans la retraite, fit de la propagande bonapartiste sans beaucoup faire parler de lui et posa sa candidature à la Chambre des députés le 14 mai 1876, dans la circonscription de Bastia, appelée à remplacer M. Rouher, qui avait opté pour Riom. Il fut élu contre M. de Corsi, candidat républicain, par 9,400 voix, et il alla siéger dans le groupe dit de l'appel au peuple, avec lequel il a constamment voté.

* **CASAL** ou **CASALE**, ville du royaume d'Italie, ch.-l. d'un arrond. de la province de Turin; 28,000 hab.

CASALASQUE s. m. (ka-za-la-ske — rad. *Casal*). Territoire de la ville de Casal.

— adj. Qui habite Casal, qui se rapporte à cette ville.

CASALBIGI (Ranieri DE'), poëte italien, auteur de mélodrames lyriques, né à Livourne en 1715, mort en 1795. Son plus grand mérite consiste à avoir su tirer tout le parti possible d'un talent médiocre, en faisant habilement ressortir les situations frappantes de ses drames par la nature de la mélodie. C'est lui qui conseilla à Gluck de donner à sa musique un caractère plus dramatique, et l'on sait si l'illustre compositeur sut mettre ce conseil à profit.

* **CASANELLI D'ISTRIA** (Archange-Xavier-Toussaint-Raphaël), prélat français. — Il est mort au mois d'octobre 1869.

CASAUBA s. f. (ka-zô-ba). Se dit quelquefois pour CASBAH. V. ce mot, au tome III du *Grand Dictionnaire*.

CASBON, ancienne ville forte de la Palestine, dans le pays de Galaad. Elle fut prise par Judas Macchabée. On la nomme aussi Casphor.

CASCA D'ANTA s. f. (ka-ska-dan-ta). Nom donné à plusieurs écorces du Brésil.

CASCALITRA s. f. (ka-ska-li-tra). Bot. Plante qu'on mange en salade, dans l'Asie Mineure.

CASCARILLINE s. f. (ka-ska-ril-li-ne — rad. *cascarille*). Chim. Principe amer que l'on retire de l'écorce de cascarille (*croton eleuteria*, famille des euphorbiacées). Syn. CASCARILLIN.

— **Encycl.** Ce composé, étudié d'abord par MM. Caventou et F. Cadet, avait été retiré par eux de l'écorce de cascarille et nommé cascarillin. M. Dumas, en reprenant leurs expériences sur l'écorce en question, obtint ce produit sous forme cristalline et lui donna le nom de *cascarilline*, aujourd'hui adopté par les chimistes.

Ce produit s'obtient en épuisant par l'eau l'écorce de cascarille. On traite la liqueur par le sous-acétate de plomb pour la décolorer, puis on élimine le plomb en faisant passer dans le liquide un courant d'hydrogène sulfuré. On évapore les deux tiers de la liqueur, puis on agite avec du noir animal, après quoi on pousse l'évaporation aussi loin que possible, mais en évitant avec soin une trop grande élévation de température. On traite ensuite le résidu à l'alcool froid, qui lui enlève les matières résineuses qu'il renferme, et enfin à l'alcool bouillant pour dissoudre la *cascarilline*. La solution alcoolique contient un produit à peu près pur; il suffit de filtrer sur du noir animal et de faire cristalliser une fois ou deux pour l'obtenir à l'état de parfaite pureté.

La *cascarilline* cristallise soit en fines aiguilles prismatiques, soit en tables hexagonales; elle est incolore, sans odeur, mais possède une saveur amère qui ne se fait sentir dans la bouche qu'au bout de quelques instants, en raison du peu de solubilité de ce composé dans l'eau. La *cascarilline* est très-soluble dans l'alcool, dans l'éther, dans l'acide sulfurique, qu'elle colore en rouge très-foncé, et dans l'acide chlorhydrique, qu'elle colore en violet. La teinte qu'elle donne avec l'acide sulfurique tourne au vert par addition d'eau, et la *cascarilline* se précipite. La solution dans l'acide chlorhydrique vire du violet au bleu par addition de quelques gouttes d'eau et passe au vert si on ajoute une plus forte proportion de ce liquide.

La *cascarilline* fond sans se décomposer; mais, si on continue d'élever la température, elle se détruit sans se volatiliser et en donnant des vapeurs acides.

CASCATI s. m. (ka-ska-ti). Cachou de Pégu.

* **CASÉINE** s. f. — **Encycl.** La *caséine* a été l'objet d'études nombreuses. Cependant elle est encore, comme la plupart des matières albuminoïdes, mal connue, et les nombreux chimistes qui l'ont étudiée ne sont point d'accord sur sa constitution.

La *caséine* est un des principes immédiats les plus importants du lait. Elle n'a été extraite que du lait des mammifères; mais les travaux les plus sérieux établissent que ses propriétés chimiques sont identiques à celles du produit qu'on obtient en traitant par les alcalis les matières albuminoïdes, et notamment l'albumine du blanc d'œuf, celle du sérum et l'albumine coagulée.

Une différence existe toutefois entre ces divers composés; car les solutions de *caséine* ont un pouvoir rotatoire différent de celui des solutions de l'albumine du blanc d'œuf, de l'albumine du sérum et de l'albumine coagulée.

Pour obtenir la *caséine* pure du lait des mammifères, où elle existe en proportions très-variables (de 3 à 17 pour 100), il suffit de précipiter du lait frais par un excès de sulfate de magnésie, de laver le précipité à l'eau saturée du même sulfate, de reprendre par l'eau, de filtrer et enfin de traiter par l'acide acétique étendu.

On peut encore préparer la *caséine* en traitant du lait frais, étendu d'eau, par l'acide acétique. Le précipité est bien lavé, puis agité avec l'éther, qui dissout la graisse. On obtiendrait encore la *caséine* en agitant le lait avec de la soude caustique, puis en traitant par l'éther. La masse liquide se divise en deux couches; on décante, puis on traite le liquide inférieur par l'acide acétique. Le produit coagulé est ensuite lavé à l'eau, puis séché.

En traitant par une lessive de potasse ou de soude les albumines, on obtient une matière semblable à la *caséine* du lait et qui a reçu de quelques chimistes le nom de protéine.

Ce composé se prépare en battant, dans son volume d'eau, une certaine quantité de blancs d'œufs. On concentre la liqueur après l'avoir filtrée et en prenant soin de ne point élever la température à plus de 40°. On laisse refroidir, puis on ajoute lentement de la lessive de potasse concentrée et caustique jusqu'à ce que le liquide se prenne en gelée. On coupe en petits morceaux le gâteau formé, on le lave à l'eau pour enlever l'alcali libre et l'on obtient ainsi une combinaison d'albuminoïde et d'alcali, qu'il suffit de dissoudre dans l'alcool et d'additionner d'acide acétique pour précipiter la *caséine* artificielle à l'état de flocons formant une masse élastique et fibreuse.

La *caséine* peut neutraliser les oxydes métalliques et même les alcalis caustiques; elle peut également neutraliser les acides. Elle joue donc à la fois, et suivant les cas, les rôles d'acide et de base.

Comme exemple du premier cas, on peut citer la formation d'un véritable caséate de magnésie qui s'obtient en agitant ensemble un mélange de *caséine* et de magnésie, en filtrant, au bout d'un temps convenable, dans de l'alcool à 90° centésimaux. Il se forme un précipité qui contient le caséinate.

Comme exemple du second, on peut citer les nombreux sels de *caséine* obtenus par le procédé suivant: on dissout tout d'abord la *caséine* dans une lessive peu concentrée de soude, puis on la verse dans l'acide avec lequel on veut la combiner; cet acide doit être étendu d'eau. Le précipité qui se forme est lavé à l'eau, à l'alcool et à l'éther, puis redissous dans l'alcool et enfin reprécipité par l'acide. On a obtenu ainsi le sulfate, le chromate, le chloroplatinate, l'azotate et le chlorhydrate de *caséine*.

Tous ces composés sont insolubles dans les dissolvants ordinaires, mais se dissolvent dans un excès d'acide.

Les chimistes ne sont point d'accord sur la constitution de la *caséine*. MM. Milon et Commaille, qui ont particulièrement étudié cette substance, lui attribuent la formule suivante: $2C^{54}H^{97}Az^{14}O^{10},5H^2O$, qu'ils ont déduite des combinaisons de l'acide acétique avec la *caséine*.

M. Lieberkühn lui donne pour formule

$$C^{36}H^{57}Az^9O^{11}5S^5.$$

M. Volcker donne comme composition de cette substance: carbone, 53,43; hydrogène, 7,12; azote, 15,36; soufre, 1,11; phosphore, 0,74; cendres, 0,32; oxygène, 21,92.

On voit que l'écart est considérable et que la question appelle de nouvelles études.

Nous avons dit plus haut que la *caséine* présente avec certaines matières albuminoïdes, et notamment avec l'albumine du blanc d'œuf et celle du sérum, une ressemblance telle que les phénomènes de polarisation rotatoire peuvent seuls révéler, entre ces divers composés, une différence. Les quelques faits que nous allons citer viendront à l'appui de cette assertion.

Quand on dessèche la *caséine* et les matières albuminoïdes analogues, on obtient une masse jaunâtre, transparente, hygroscopique et complétement insoluble dans l'eau, qu'elle absorbe en se gonflant. Une fois sèche, la *caséine*, qui se dissout difficilement dans l'acide acétique, reste très-soluble dans les alcalis caustiques. A l'état de flocons hydratés, elle se dissout très-bien dans une lessive alcaline faible.

Les solutions d'albuminoïdes ou de *caséine* ne précipitent pas par l'acide carbonique en présence des phosphates alcalins, mais elles donnent un précipité après addition d'un excès d'acide acétique sous l'influence d'un courant d'acide carbonique. D'autre part, l'albuminate alcalin neutre de Lieberkühn est complétement précipité par CO^2; si donc la *caséine* du lait ne se précipite pas au moment où la liqueur est devenue légèrement acide, cela tient à la présence de phosphates dans le lait.

Quand on traite le lait ou une solution d'albuminoïdate alcalin par un excès de sulfate de magnésie ou de chlorure de calcium, il se précipite de la *caséine*, qui se redissout facilement dans l'eau pure. La *caséine* dissoute du lait se coagule rapidement au contact d'un ferment soluble, la présure, qui se développe dans l'estomac des jeunes veaux. On peut reproduire artificiellement ce phénomène en mélangeant à une solution d'un albuminoïdate alcalin un peu de présure et du sucre de lait. La réaction qui s'accomplit dans le quatrième estomac des jeunes veaux est donc due à la formation, aux dépens du sucre de lait, d'une certaine quantité d'acide lactique.

Nous terminerons cet article en résumant, d'après l'excellent *Dictionnaire de chimie* de M. Wurtz, les propriétés de la *caséine* et des albuminoïdes:

Ces composés sont insolubles ou à peu près dans l'eau et susceptibles de s'unir aux bases et aux acides.

Les combinaisons des matières albuminoïdes avec ces alcalis sont neutres, solubles dans l'eau et dans l'alcool; un grand nombre de sels métalliques les précipitent en donnant des produits qui renferment la *caséine* unie aux oxydes métalliques correspondants. Les solutions alcalines d'albuminates se coagulent ou précipitent par l'acide acétique employé à faible dose et aussi par l'acide lactique ou l'acide phosphorique normal. Le précipité obtenu est soluble dans l'acide chlorhydrique étendu. La *caséine* en solution, ainsi que les matières albuminoïdes dissoutes précipitent par un excès de sulfate de magnésie ou de chlorure de calcium. La chaleur permet de diminuer la quantité de sel employé pour obtenir cette réaction. L'acide carbonique donne le même résultat, mais seulement en l'absence d'un phosphate alcalin; le tanin et la noix de galle précipitent également la *caséine*, qui est insoluble dans les sels alcalins à réaction neutre. Les matières albuminoïdes analogues à la *caséine* ainsi que ce composé, en solution acétique, sont précipitées par le ferrocyanure de potassium, le chromate et l'iodate de potasse.

Pour ce qui concerne la *caséine* végétale ou légumine, V. ce dernier mot, au tome X du *Grand Dictionnaire*.

CASENEUVE ou **CASENOVE** (Guillaume), marin français du XVe siècle. Il était vice-amiral de Normandie sous Louis XI. Il se signala surtout par des expéditions fréquentes sur les côtes d'Espagne et de Portugal. Les Espagnols l'avaient surnommé **Coulon** ou **Colon**, ce qui l'a fait confondre par quelques historiens avec Christophe Colomb.

CASENTINO (Jacopo DEL), peintre de l'école florentine, né en 1293, mort en 1358. Il est aussi connu sous le nom de **Jacopo da Prato-Vecchio**. Il fut élève de Taddeo Gaddi. On lui doit d'importantes fresques qu'on voit encore dans la ville d'Arezzo. Il fut inhumé dans une abbaye de camaldules, près de Prato-Vecchio, sa patrie.

CASHIOUR (Abraham), aventurier copte, né en Egypte en 1800, mort à Spolète au mois de janvier 1874. Il est l'auteur de la mystification la plus extraordinaire dont une dupe puisse jamais être victime. Son père, pauvre diable des environs du Caire, gagnait sa vie en vendant des œufs et des dattes. En 1824, Abraham était élève au collége de la Propagande, à Rome, où il n'y avait pas d'autre Egyptien. Dévoré d'ambition, d'autres disent poussé par des farceurs de son pays, qui voulaient faire rire le monde entier d'une bévue de la cour de Rome, il parvint, au moyen de fausses pièces venues d'Egypte ou confectionnées par lui, à accréditer le bruit que son père était tout-puissant à la cour de Méhémet-Ali, et que si on le nommait, lui, Abraham Cashiour, patriarche des Coptes catholiques, les Coptes schismatiques abjureraient le schisme en masse.

Léon XII et son entourage se laissèrent prendre au piége, avec une ingénuité dont la cour de Rome n'est certes pas coutumière. Abraham fut sacré par le pape en personne, fut installé dans un magnifique appartement au palais de la Propagande, avec équipage et un traitement de patriarche, reçut les cardinaux, les ambassadeurs, les patriciens, donna sa main à baiser au peuple qui entourait son carrosse, enfin joua son rôle à merveille.

Cependant, on remarquait qu'il tardait beaucoup à aller prendre possession de son patriarcat, et on s'aperçut que des pièces qu'il avait exhibées comme venant d'Egypte étaient écrites sur du papier de l'Etat pontifical.

Léon XII, sans faire d'esclandre, donna alors pour secrétaire au jeune patriarche un prélat madré, chargé de le suivre partout et de le surveiller de près, monsignor Canestrari.

Abraham, voyant vaguement son étoile pâlir, se décida enfin à partir avec le prélat. Il traversa le royaume de Naples, la Sicile, Malte, complimenté, encensé, vénéré partout et distribuant des bénédictions par la portière de son carrosse.

Quand le vaisseau qui le transportait eut jeté l'ancre dans le port d'Alexandrie, le patriarche envoya monsignor Canestrari se concerter avec le corps consulaire et les autorités locales pour le cérémonial du débarquement. Monsignor Cashiour était arrivé au fond de l'impasse fatale et ne savait trop comment se tirer de là.

En apprenant qu'il arrivait de Rome en grande pompe un patriarche des Coptes catholiques, avec la mission de faire rentrer les Coptes schismatiques dans le giron de l'Eglise romaine, les consuls tombèrent des nues, et Méhémet-Ali déclara qu'il ferait tout bonnement empaler ce patriarche, qui ne pouvait être qu'un imposteur.

Le vaisseau rebroussa chemin, et monsignor Canestrari ramena Cashiour à Rome. Le malheureux Copte fut condamné par le tribunal de l'inquisition à la dégradation ecclésiastique et à un emprisonnement perpétuel.

En 1849, la république rendit la liberté à tous les prisonniers du saint office. Mais l'année suivante, Cashiour, qui n'avait d'ailleurs ni sou ni maille, se mit à la disposition de l'autorité pontificale. Pie IX venait de remonter sur le trône.

Touché de ce trait et de la bonne conduite du détenu, il le gracia, lui permit même de porter le costume ecclésiastique et de célébrer la messe et lui assigna une pension viagère de 1,500 francs. Cashiour se retira à Spolète pour y vivre plus économiquement. C'est là qu'il mourut.

CASILINUS, ancien nom du Vulturne (*Volturno*), fleuve d'Italie. Narsès remporta une victoire sur ses bords.

* **CASINO** s. m. — **Encycl.** Les *casinos* des villes d'eaux sont une institution moderne. A l'époque où l'on n'allait aux eaux que pour se guérir, le baigneur était un être souffreteux, cacochyme, qui ne sortait guère de sa chambre d'hôtel que pour se livrer à l'hydrothérapie ou humer un peu les rayons du soleil. Aujourd'hui, on va surtout aux eaux parce que c'est la mode, et le malade lui-même est un affamé de distraction. Voilà pourquoi les villes d'eaux ont établi des *casinos*, vastes établissements où se trouvent une salle de conversation, une salle de jeu, une salle de lecture, et où l'on rencontre tout le luxe et le confort désirables.

Certains de ces *casinos* sont de véritables palais. Citons, entre autres, les *casinos* de Biarritz, de Trouville, de Monte-Carlo, où la grande famille des élégances européennes vient danser, « flirter » et jouer. Les *casinos* sont de véritables salons d'été. Il y a là des dames qui font cinq ou six toilettes par jour; la soie, les dentelles, les rubans, les fleurs s'y déploient à profusion. Autour de ces élégantes papillonnent de vieux beaux ou de petits messieurs qui semblent sortir d'une boîte de poudre de riz. Le soir, on organise des concerts suivis de petites sauteries, ou de grands bals terminés par le cotillon réglementaire. Les dames qui ont des filles à marier tâchent d'écouler leur marchandise, ce qui n'est pas facile lorsque ces demoiselles n'ont pour dot qu'une fine taille et de jolis yeux.

Dans la journée, les salons de conversation sont encombrés d'oisifs et d'oisives, au *casino* de Trouville, par exemple, où beaucoup de dames (dont les maris sont cloués à la capitale toute la semaine) se laissent volontiers faire la cour, oh! en tout bien tout honneur! Le samedi soir, arrive le fameux train des maris, des maris confiants à qui leurs tendres moitiés ne manquent pas de dire: « Oh! si tu savais comme je me suis ennuyée!... Le *casino* est d'un triste!... »

« Il est convenu qu'aux eaux, dit l'auteur du *Voyage aux Pyrénées*, la conversation est entièrement spirituelle, qu'on n'y rencontre que des artistes, des hommes supérieurs, des gens du grand monde; qu'on y prodigue les idées, la grâce et l'élégance, et que la fleur de tous les plaisirs et de toutes les pensées vient s'y épanouir. La vérité est qu'on y use beaucoup de chapeaux, qu'on y

dit beaucoup de paroles, et qu'en fait d'hommes et d'idées, on y trouve à peu près ce qu'on trouve ailleurs. »

Au *casino* de Biarritz, le jeu tient cour plénière, et la dame de pique est l'objet d'un culte fervent. Là, une foule de viveurs passe une partie de chaque nuit à regarder de petits cartons, se ouchant vers le matin avec quelques milliers de francs de plus ou de moins.

Il ne se passe guère de saison sans qu'un joueur trop heureux soit exécuté. De la l'adage d'un sceptique : *Timeo Danaos et chartas ferentes;* « Je crains les grecs, surtout lorsqu'ils apportent des cartes » ou qu'ils se préparent une portée au baccarat, c'est-à-dire une série de cartes gagnantes à leur profit.

Quant au *casino* de Monte-Carlo, dirigé par le petit père Blanc, sa réputation est non pas européenne, mais universelle. Ici, on ne vient que pour jouer, et c'est la roulette qui règne. Approchons-nous et étudions avec le dessinateur Bertall les physionomies si différentes des joueurs : « Il y a le joueur terrible, le froid, le vigoureux, l'enjoué, le mélancolique, le fatal, l'endormi, le méthodique, le nerveux, le désespéré; celui qui pique son carton pendant une demi-heure et joue la martingale; celui qui, pour lasser la veine, met sur la gauche son porte-crayon qui était sur la droite et aligne symétriquement son or qu'il tenait sur deux piles depuis le commencement de la partie; celui qui joue debout parce qu'il perd quand il est assis; celui qui joue assis parce qu'il perd quand il est debout; celui qui ne joue que lorsque, dans la matinée, il a pu toucher le dos d'un bossu; celui qui ne met sur la rouge que lorsqu'il est à côté d'une brune; celui qui ne met sur la noire que lorsqu'il est placé à côté d'une blonde, etc. »

Ainsi que les livres, les *casinos* ont leurs destinées. Celles du *casino* de Fontarable sont bien tristes. Jadis le *casino* de Fontarabie était en pleine prospérité sous l'œil vigilant de M. Dupressoir, l'ancien fermier des jeux de Hade, *el padre Dupressoria*, comme on l'appelait de l'autre côté de la Bidassoa. Au bas de la fortification s'élèvent des constructions coquettes où naguère encore retentissait le bruit de la roulette, à la grande jubilation des baigneurs venus en foule, qui de Biarritz, qui de Paris, qui de Bayonne, qui de Saint-Jean-de-Luz, qui d'Arcachon. La petite ville de Fontarabie commençait à respirer et à renaître à l'aisance. Mais voilà que le gouverneur de la province de Guipuscoa et le commandant de la place sont pris d'une subite inquiétude. Leurs alarmes étaient d'ailleurs justifiées dans une certaine mesure; car, deux ou trois fois, des carlistes, dignes disciples du vénérable curé de Santa-Cruz, s'étaient présentés à l'improviste au *casino* avec la prétention de faire sauter la banque, sans avoir au préalable déposé sur la table le moindre réal. Pour échapper à leurs atteintes, on avait été obligé d'embarquer précipitamment caisse, croupiers, joueurs et joueuses, et d'aller chercher la sécurité sur une terre moins fertile en carlistes. Voilà pourquoi les autorités décrétèrent la fermeture du *casino* de Fontarabie.

Nice, la ville élégante par excellence, ne possède pas de *casino;* mais les riches et les gens du « high life » trouvent sur la place du cercle de la Méditerranée, ou dans la ville le cercle Masséna.

La plupart des *casinos* des villes d'eau sont construits aux frais de ces villes par les soins de la municipalité. Dans quelques-unes cependant ce sont des sociétés financières qui les établissent.

Casino Castel, établissement ainsi nommé parce qu'il est situé rue Castel; il fut fondé le 4 février 1859 par M. Pellugot. C'est une vaste salle, avec une double série de galeries au rez-de-chaussée et au premier étage. Au milieu est l'arène où l'on danse les jours de bal, c'est-à-dire les lundis, mercredis, vendredis et dimanches, et où l'on s'assied les autres jours pour entendre des concerts qui ont fait la célébrité d'Arban. Au fond, et de plain-pied avec la salle de bal, est située le promenoir. Il est éclairé par quatre ou cinq lustres, et les murailles sont décorées de portraits en pied de femmes célèbres à des titres bien différents; on est étonné à juste titre d'en trouver certaines dans ce temple de la chorégraphie : Jenny Colon, Mme de Stael, la duchesse d'Abrantès, Marie Dorval, Rachel et Mme Emile de Girardin, Mme de Genlis et Fanny Elssler, Mme Campan et Jenny Vertpré, Mme Récamier et Mlle Mars, la Malibran et Mlle Georges, Mme Boulanger et Mlle Duchesnois.

Toute la haute bicherie parisienne se donne, durant l'hiver, rendez-vous au casino Cadet, cette bicherie qui passe à Mabille ses quartiers d'été. Le plancher de ce sanctuaire chorégraphique a frémi naguère sous les bonds des *Pieds qui r'muent* célèbres. « Or, jeune homme, » dit, dans les *Mémoires de Rigolboche*, la biche Alida à un daim récemment arrivé de sa province et qui veut se lancer dans le tourbillon des amours faciles, « puisque tu tiens à avoir la fond le casino Cadet, suis bien mon raisonnement. Je vais t'en montrer les habitants et les habitantes. Tu vois, bien là-bas cette demoiselle qui a l'air d'une femme *chic?* C'est Rosalba Cancan, une charmante fille qui danse ledit cancan comme personne, excepté Marguerite la huguenote, qui en est la reine. Celle qui est en face, c'est Nini Belles-Dents; son amie, c'est Hortense, Hortense la riche, comme on la nomme ici. Elle nage dans les billets de banque, mais elle jette l'or par les fenêtres. Les mauvaises langues assurent qu'un joli jeune homme fait pied de grue sous sa croisée, histoire de recueillir les louis qui tombent... »

Mais quittons le salon de conversation, ou plutôt la salle de commerce, pour aller flâner sur les bas-côtés de l'arène chorégraphique. Ici sont les étoiles de moyenne ou d'infime grandeur, qui n'osent pas encore se mêler aux astres, et qui cependant se lèveront peut-être demain au zénith du demi-monde. C'est à peine si, de temps à autre, elles osent s'aventurer dans le grand promenoir. Femmes de chambre émancipées ou couturières en rupture d'aiguille, elles restent dans les bas-côtés, où elles attendent cette providence qui s'appelle M. Tout-le-Monde.

Les beautés du casino ont eu leur poëte; Alfred Delvau les a chantées dans les vers suivants :

Leurs cheveux voletteut au vent
En petites mèches mutines
Et l'on voit trotter en avant
Le museau noir de leurs bottines.

La robe se retrousse un peu,
La gorge en relief se dénoche,
Faut-il pas faire ce qu'on peut,
Quand belle on est, pour qu'on le sache?

Puis c'est l'harmonieux froufrou
Que chante l'étoffe de soie,
Quand, pour mieux rendre un homme fou,
La hanche se cambre et se pioie.

Puis encor ce sont des parfums
Aphrodisiaques en diable,
Comme en ont parfois les défunts
Dans leurs cercueils en bois d'érable.

Le casino a été construit sur les plans de M. Charles Duval. L'entrée consiste dans un corridor très-étroit au-dessus duquel siége le Grand-Orient de France.

Le casino a été dirigé pendant longtemps par Markowski, qui a également fondé le casino d'Asnières, succursale d'été du casino Cadet. C'est le bal où les joyeux canotiers aiment à faire escale en compagnie de leurs canotières.

Le soir à minuit, au sortir du casino d'Asnières, la gare du chemin de fer présente un coup d'œil des plus pittoresques. Ce monde interlope, qui passe sa vie une jambe en l'air, fait entendre des glapissements de renards, des mugissements de ruminants, des piaulements de poulets et des braiements. On croirait que l'étymologie d'Asnières a raison : *Asinariæ, a gregibus asinorum dictæ.*

Casino de Paris, établissement du Prince Murat, dans lequelle se trouvait Jéricho. C'est de cette plaine, d'une admirable fertilité, que se tirait le baume de Judée.

* **CASIUS**, nom sous lequel Jupiter était adoré en divers lieux : sur le mont Casius, en Egypte; à Cassiopé, dans l'île de Corfou, ville où, au rapport de Suétone, Néron débarqua chantant un hymne en l'honneur de Jupiter Casius; à Péluse, où le dieu était figuré sous les traits d'un jeune homme, étendant les bras et tenant d'une main une orange. Dans les deux premiers endroits, il était représenté sous la forme d'un rocher, sans figure humaine, avec un aigle à côté.

CASMAGA s. m. (ka-sma-ga). Bot. Liane des Philippines.

CASMÈNE, ancienne ville de Sicile, bâtie par les Syracusains vers la XXXIIe olympiade.

CASMILA, femme de Métabus, roi des Volsques, et mère de Camilla. (*Enéide.*)

CASMILE, un des Cabires. V. CADMILE, dans ce *Supplément*.

CASPÉRIE, femme de Rhétus, roi des Marrubes. Elle eut un commerce incestueux avec son beau-fils.

CASPHIN, ancienne ville forte de la Palestine, possédée successivement par divers peuples. Judas Macchabée s'en empara et y fit un tel carnage, dit l'Ecriture, que l'étang voisin, qui avait 2 stades de largeur, était teint du sang des morts.

* **CASQUE** s. m. — Nom donné à des chiens marrons qu'on voit souvent par troupes dans les bois des îles de l'Amérique.

CASSAGNE (Armand-Théophile), dessinateur et peintre français, né au Landin (Eure) en 1823. Sans fortune, il fit des études incomplètes, devint, à dix-neuf ans, professeur d'écriture à Rouen et fut nommé, en 1847, expert pour les écritures près les tribunaux de cette ville. M. Cassagne se mit alors à faire une étude toute particulière de la calligraphie du moyen âge dans les manuscrits de cette époque. Poussé par son goût pour les arts, il se rendit en 1852 à Paris, où il s'adonna avec ardeur à l'étude du dessin et de la lithographie, puis à celle de la peinture à l'aquarelle et à l'huile. M. Cassagne a exposé un assez grand nombre d'œuvres, parmi lesquelles nous citerons : *Vue de Pontin-Royans*, dessin (1857); sept aquarelles représentant le *Château de Pierrefonds*, et diverses vues (1859); l'*Escalier des bateaux de Saint-Cloud*, le *Mont-Saint-Michel*, la *Roches-Fées*, aquarelles (1861); *Chemin creux*, les *Bruyères de Cernay* (1863); *Lisière de bois, Intérieur de bois*, aquarelles (1864); *Cernay, Bords de la Divette*, aquarelles (1865); *Forêt de sapins, Intérieur de forêt*, aquarelles (1866); *Chênes du bois de Boulogne*, le *Hêtre de la Chaire Marie*, aquarelles; *Intérieur de forêt, Rayons de soleil dans les bois*, peintures à l'huile (1867); *Forêt de Fontainebleau, Environs de Falaise*, aquarelles, et deux tableaux à l'huile, *Vallée du Charlemagne, Forêt* (1868); les *Hauteurs du mont Usy, Dormoir du nid de l'aigle* et six aquarelles (1869); *Route sur la Tillaie* (1870); les *Géants de la forêt*, le *Printemps dans la forêt* (1872); le *Soir, Solitude* (1873); la *Forêt en automne, A travers les rochers* et une aquarelle, les *Hauteurs de la Salle* (1874); le *Plateau des fées*, l'*Allée de Sully* et l'*Etang des carpes* (1875); les *Derniers rayons du soleil dans la vallée de la Chambre* (1876), etc. Outre ces peintures et ces aquarelles, dans la plupart desquelles il a reproduit avec talent des vues de la forêt de Fontainebleau, M. Cassagne a fait paraître des dessins lithographiés : la *Normandie* (1852); les *Bords du Rhin* (1854); le *Duché de Luxembourg* (1855); l'*Auvergne* (1856). Enfin, il a publié les ouvrages suivants : la *Perspective du paysagiste* (1861, in-fol., avec 20 planches); *Traité pratique de perspective* (1866, in-8°); *Guide pratique pour les différents genres de dessin* (1873, in-8°); *Traité d'aquarelle* (1875, in-8°), etc.

* **CASSAGNES-BÉGONHÈS**, bourg de France (Aveyron), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. S. de Rodez; pop. aggl., 321 hab. — pop. tot., 1,281 hab. Dépôts de poudre.

CASSAM s. m. (kass-samm). Vicaire d'un moulah.

CASSANDRE s. f. (kass-san-dre — nom propre). Planète découverte par C.-L.-F. Peters, le 23 juillet 1871.

Cassandre se mettant sous la protection de Pallas, statue de marbre, par Aimé Millet. Debout et n'ayant d'autre vêtement qu'une draperie qui s'enroule autour de son bras droit, la fille de Priam enlace l'autel que surmonte l'effigie de Pallas. La main gauche tendue, la tête renversée, les regards suppliants, elle implore l'appui de la déesse. Son corps a des formes amples et robustes, mais ses mouvements expriment bien la désolation et la prière. Sa taille se ploie et se cambre douloureusement; son sein se creuse, ses bras se tordent. Sa jambe droite est légèrement repliée, le pied étant placé sur une marche plus élevée que celle où pose le pied gauche. Sa draperie recouvre en partie l'autel étroit, auquel est suspendue une couronne de laurier.

Cette statue, à l'exécution de laquelle M. Millet a apporté le plus grand soin, n'a pas obtenu au Salon de 1877, où elle a été exposée, tout le succès que l'artiste pouvait en espérer. Le public s'intéressait médiocrement, peut-être, aux beautés du quatrième classique. Quant aux critiques, ils ont généralement reconnu que les formes ne manquaient pas d'élégance et de noblesse; mais quelques-uns ont reproché à l'œuvre de n'être pas suffisamment expressive et émouvante. « Cette Cassandre au corps florissant, qui développe, sous toutes ses formes, de belles rondeurs, a dit M. Paul de Saint-Victor, n'est point, à coup sûr, la prophétesse effrénée d'Eschyle, ni même la suppliante éperdue de Virgile. C'est sur un rhythme de tirade froidement cadencée qu'elle enlace le piédestal de Pallas. L'attitude est savamment développée, l'exécution est sage et correcte; mais ce groupe estimable manque essentiellement de vie, de signification, d'éloquence. Il ne dit rien à l'imagination, il parle aux yeux sans les retenir. »

* **CASSEL**, ville de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 14 kilom. N.-O. d'Hazebrouck; pop. aggl., 3,069 hab. — pop. tot., 4,258 hab.

CASSIÉPÉE ou **CASSIOPÉE**, fille d'Arabus, femme de Phénix et mère d'Atymnius, qu'elle eut de Jupiter.

CASSIINE s. f. (kass-si-ne — rad. *casse*). Chim. Principe de la casse.

CASSINO, bourg d'Italie, sur la rive gauche de la Bormida, province et à 16 kilom. S. d'Alexandrie; 3,500 hab.

CASSIOÏDE adj. (kass-si-o-i-de — rad. *casse*). Bot. Qui ressemble à la casse.

CASSIOPIE, ancienne contrée maritime de la Grèce, dans la Thesprotie, habitée par les Cassiopéens. Leur ville principale était Cassiope, avec un port sur la mer d'Epire. Il y avait encore une ville du même nom, dans les montagnes, à l'E. de la première.

CASSIPHONE, fille de Circé et d'Ulysse, sœur de Télégone. Suivant Tzetzès, elle épousa Télémaque, qui, irrité de l'humeur despotique de sa belle-mère, la tua. Cette mort fut vengée sur lui par son épouse.

CASSUBEN, ancien duché de la Poméranie.

CASSUS, un des cinquante Egyptides, époux d'Hélcita.

* **CASTAGNARY** (Jules-Antoine), critique d'art et journaliste. — Devenu rédacteur du *Siècle* pour la partie artistique, M. Castagnary ne tarda pas à donner à ce journal des articles politiques qui furent remarqués. Pendant la guerre de 1870, les administrateurs du *Siècle* décidèrent de faire paraître en province un journal portant le même titre, afin d'aider à la défense en exaltant le patriotisme des populations. Nommé rédacteur en chef de cette feuille, M. Castagnary rédigea avec talent le *Siècle* de la province pendant l'investissement de Paris, puis, lors de la lutte d'insurrection communaliste. Il reprit ensuite sa place au *Siècle* de Paris et fut élu, en novembre 1874, membre du conseil municipal de cette ville, dans le quartier du Jardin. Aux élections du 20 février 1876, il posa sa candidature républicaine à la Chambre des députés dans le XVe arrondissement de Paris et se retira lors du scrutin de ballottage. M. Castagnary est un républicain convaincu, un journaliste au style vigoureux, qui n'a cessé de rendre des services à la cause de la démocratie. On lui doit les ouvrages suivants : les *Artistes du XIXe siècle, Salon de 1861* (1861, in-fol., avec gravures); les *Libres propos* (1864, in-12); le *Bilan de l'année 1868* (1869, in-12), avec MM. Grousset, Ranc, Sarcey; les *Jésuites devant la loi française* (1871).

CASTAIGNE (J.-F-Eusèbe), bibliophile et érudit français, né à Bassac (Charente) en 1804, mort à Angoulême en 1866. Il devint bibliothécaire de la ville d'Angoulême et prit une part active à la fondation de la Société historique et archéologique de la Charente, dont il rédigea le bulletin. On doit à cet érudit : *Recherches sur la maison de Bourgogne-Louis Guez de Balzac, sur la date de sa naissance, sur celle de sa mort, etc.* (1847, in-8°); *Essai d'une histoire historique de l'Angoumois, ou Catalogue raisonné des principaux ouvrages qui traitent des différentes branches de l'histoire de cette province* (1847, in-8°); *Entrées solennelles dans la ville d'Angoulême* (1856, in-8°); *Chronique latine de l'abbaye de la Couronne (diocèse d'Angoulême), accompagnée de nombreux éclaircissements* (1864 in-8°) etc.

CASTALIUS, fils de la Terre, roi des environs du Parnasse et père de Castalie et de Thyia. C'est de Thyia, la première, dit-on, qu'il célébra le culte de Bacchus, que les bacchantes furent appelées Thyiades.

* **CASTAN** (Pierre-Jean-Edmond), peintre et graveur français. — Parmi les derniers tableaux qu'il a exposés, nous citerons : *Crépuscule, Prière d'une mère* (1867); la *Mare chaude*, le *Colin-maillard* (1868); l'*Attente du retour des pêcheurs*, la *Jeune mère* (1869); le *Fils aîné de la veuve*, les *Deux orphelines* (1870); les *Faneuses* (1872); *Orphelines, Pauvres petits* (1873); *Petits pêcheurs, Un coin de ferme* (1874); *Amour maternel, Réprimande* (1875); le *Marchand d'étoffes* (1876).

* **CASTAN** (Gustave), paysagiste suisse. — Il a exposé depuis 1867 : *Souvenirs de Gorgiresse, Un soir d'automne* (1867); *Une matinée d'automne, Forêt de chênes* (1868); *Temps d'orage, Souvenirs du Bourbonnais* (1869); *Un intérieur de bois, Temps d'orage* (1870); *Un labourage, Soleil couchant* (1872); *Temps d'orage, Soleil couchant* (1873); la *Mare* dans *Jardin de Tronsillé*, la *Mare haute à Villerville* (1874); les *Bords de l'Aire au pied du bois de La Batie*, l'*Etang des Roches, Intérieur bois à Garyplesse* (1875); *Un vaisseau à Régnier, Souvenirs d'Auvers* (1876).

CASTAN (Emile-Ferdinand-Xavier), écrivain français, né à Belmont (Aveyron) en 1824. Après avoir étudié la philosophie et la théologie au séminaire de Saint-Sulpice, il partit pour Rome, où il fut ordonné prêtre (1847) et reçut le diplôme de docteur (1848). Neveu de M. Affre, archevêque de Paris, il fut son secrétaire particulier de 1848 à 1848, puis il devint vicaire à Saint-Sulpice (1848). En 1855, l'abbé Castan alla habiter Moulins où l'évêque Dreux-Brézé le nomma membre de son conseil privé et lui donna les pouvoirs de vicaire général. Il s'adonna ensuite à la prédication tant à Paris qu'en province, devint chanoine honoraire de Paris et fit un nouveau voyage à Rome en 1858. L'abbé Castan a publié un certain nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Bénédictions sur la vie de la Mère de Dieu* (1852-1853, 2 vol. in-8°); *Nouvelles méditations pour le mois de Marie* (1854, in-12); *Histoire de la vie et de la mort de Mgr Denis Affre* (1855, in-18); *Méditations sur la Passion* (1857, in-12); *Origines du christianisme d'après la critique rationaliste contemporaine* (1868 in-8°); les *Origines du christianisme d'après la tradition catholique* (1868, in-8°); *Du progrès des rapports avec l'Eglise* (1868, in-8°); *De l'idée de Dieu d'après la tradition chrétienne et les diverses autres théodicées* (1871, 2 vol. in-8°); *De l'union de la religion et de la morale* (1871, in-8°); *Histoire de la papauté* (1873-1875, 3 vol. in-8°), etc.

CASTAN (Auguste), historien et érudit français, né à Besançon en 1833. Elève de l'Ecole des chartes, il est devenu archiviste, puis conservateur de la bibliothèque de sa ville natale. M. Castan est secrétaire de la Société d'émulation du Doubs. Outre un assez grand nombre de rapports et de Mémoires, on lui doit : *Origines de la commune de Besançon* (1858, in-8°); *Guide de l'étranger à Besançon* (1860, in-12); *Notice sur l'hôpital de Saint-Esprit* (1865, in-8°); *Etude sur le Protomartyr de Saint-Vincent* (1865, in-8°); le *Cardinal Grousset* (1867, in-12); *Siége et blocus de Besançon par Rodolphe de Habsbourg* (1869, in-8°), etc.

CASTAN (Alfred), médecin français, né à Montpellier en 1835. Il a fait ses études littéraires et médicales dans sa ville natale, où il s'est fait recevoir docteur en médecine. M. Castan est devenu professeur agrégé à la Faculté de Montpellier. On lui doit : *Traité élémentaire des fièvres* (1864, in-8°), réédité en 1872; *Traité élémentaire des diathèses* (1867, in-8°); *Compte rendu des principales maladies observées au service de la clinique médicale, du 14 février au 9 avril 1866* (1867, in-8°); *De l'utilité de la pathologie générale* (1868, in-8°), etc.

* **CASTANET**, bourg de France (Haute-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. S.-E. de Toulouse; pop. aggl., 842 hab. — pop. tot., 944 hab.

CASTELANE s. f. (ka-ste-la-ne). Hortic. Variété de prune.

CASTELAR (Emilio), célèbre homme d'Etat, orateur et écrivain espagnol, né en 1832. Il fit de brillantes études, s'adonna à des travaux littéraires et obtint au concours une chaire d'histoire et de littérature à l'université de Madrid. A une vive imagination, à des facultés oratoires éminentes, le jeune professeur joignait les idées les plus larges et la passion de la liberté. En voyant le misérable état dans lequel était tombé l'Espagne sous l'action doublement délétère du despotisme et du cléricalisme, Emilio Castelar résolut de consacrer toutes ses forces intellectuelles à la rénovation de son pays. Il se lança dans le journalisme, devint rédacteur en chef de la *Tribune*, organe des idées démocratiques, collabora activement à la *Discussion*, fondée par Rivero, et fonda lui-même, en 1864, la *Démocratie*, journal dans lequel il exposa ses idées réformatrices. Le gouvernement d'Isabelle le révoqua alors de ses fonctions de professeur. Lors du mouvement révolutionnaire qui éclata à Madrid en 1866, Castelar paya de sa personne et combattit sur les barricades. La révolution ayant été vaincue, il fut condamné à la peine capitale; mais il parvint à quitter l'Espagne, se rendit en Suisse et, de là, gagna Paris, où il apprit rapidement notre langue. Lorsque Prim et Serrano eurent renversé du trône Isabelle (septembre 1868), Castelar accourut à Madrid. De concert avec Orense, qui pendant si longtemps avait été le seul républicain espagnol, il prit la direction du parti démocratique et demanda au gouvernement provisoire de proclamer la République. Prim et Serrano, qui n'avaient renversé Isabelle que pour s'emparer du pouvoir et relever le trône dès qu'ils trouveraient un roi à leur guise, repoussèrent la proposition de Castelar. Soit dans des journaux, soit dans des réunions, celui-ci fit une active propagande, visita les principales villes de l'Espagne, y prononça des discours entraînants et parvint à conquérir à la cause de la liberté de nombreuses recrues. Dans la plupart des grands centres, les élections municipales furent favorables à l'idée démocratique; toutefois, lors des élections générales pour les cortès constituantes (février 1869), trente-cinq républicains seulement furent élus. Castelar fut de la nombreuse minorité, Castelar se multiplia. Il déploya contre le gouvernement, qui s'enfonçait de plus en plus dans la voie de la compression, toutes les ressources de son éloquence imagée, abondante, ingénieuse, toujours élevée, et se plaça incontestablement au premier rang des orateurs de son pays. Ce noble représentant de la plus noble des causes fut sans cesse sur la brèche, ne se rebutant d'aucun échec; c'était beaucoup moins à la majorité qu'il s'adressait qu'à la nation. Aux cortès, il demandait vainement l'amnistie pour les délits politiques et l'établissement de la République. Il fut plus heureux lorsque, le 24 avril 1869, il prononça son admirable discours en faveur de la liberté de conscience. L'effet qu'il produisit fut tel que l'Assemblée presque tout entière se leva, lorsqu'il eut terminé sa péroraison, courut à l'orateur comme pour le porter en triomphe et fit retentir la salle d'acclamations enthousiastes. Le lendemain, avant même qu'on eût songé à voter l'article en discussion, le télégraphe annonçait à l'Espagne qu'elle avait conquis enfin la liberté des cultes, et dans la semaine qui suivit cette séance mémorable, plus de 500 villes et villages offrirent le droit de bourgeoisie au grand citoyen, vainqueur du fanatisme religieux. A la mois de juin suivant, Castelar attaqua sans succès le projet de loi relatif à la régence, qui fut conférée à Serrano, en attendant qu'on eût trouvé un roi.

Les républicains, qui recrutaient de jour en jour un plus grand nombre de partisans dans les villes, résolurent de renverser le gouvernement de Serrano avant qu'il eût trouvé un candidat disposé à accepter la couronne. Au mois de septembre, ils se soulevèrent dans diverses provinces, notamment en Catalogne et en Andalousie; mais le mouvement fut étouffé, et la ville de Valence, assiégée, bombardée, dut se rendre au bout de neuf jours (17 octobre). Castelar ne fut pas étranger, dit-on, à cette levée de boucliers. Chef du pouvoir exécutif, Salmeron, président des cortès, homme de conviction et de talent, se trouva dans l'impuissance de mettre une situation des plus graves. A l'invasion carliste du Nord était venue se joindre l'insurrection intransigeante du Midi; l'armée était désorganisée et les finances dans le plus complet état d'épuisement. Répugnant à prendre des mesures de répression qu'il regardait comme contraires à ses principes, il donna sa démission (6 septembre).

Ce fut M. Castelar, alors président des cortès, qui reçut de l'Assemblée, par 133 voix contre 65 données à Pi y Margall, la terrible tâche de prendre le pouvoir. Investi d'une sorte de dictature, il ne recula pas, pour sauver d'une complète désorganisation l'Espagne et la République, devant l'emploi des mesures les plus énergiques. Il fit remettre en vigueur la loi martiale contre les soldats indisciplinés; il présenta et fit adopter des projets de loi autorisant des mesures extraordinaires pour les provinces menacées ou envahies par les carlistes, appelant toute la réserve, imposant 5,000 pesetas d'amende aux jeunes gens faisant partie de la réserve et qui ne se présentaient pas, autorisant un emprunt de 100,000,000 de pesetas, applicables aux frais de la guerre; il choisit Martinez Campos pour combattre les cantonalistes et Moriones pour combattre les carlistes; il put bientôt mettre sur pied et tirer d'une nation désorganisée par la guerre civile 80,000 hommes; il rétablit la discipline militaire et refit le corps d'artillerie. Il trouva le moyen, dans cette désorganisation générale, d'imposer et de recouvrer des impôts qui sont encore aujourd'hui une source de richesses pour le trésor; il ne fit pas un centime de dette et trouva de l'argent à des conditions meilleures que les plus heureux ministres de la monarchie. Il employa à équiper, à vêtir, à armer l'armée 500 millions sur le réseau de dépenses extraordinaires. Ce n'est pas tout : lors de la malheureuse affaire du Virginius, il parvint par son habileté à conjurer la guerre avec les Etats-Unis, guerre qui avait coûté à l'Espagne l'île de Cuba. Au milieu de ces complications de toutes sortes, ce grand citoyen avait à surveiller les menées du parti de Serrano, qui intriguait pour s'emparer du pouvoir, et celles des partisans du fils d'Isabelle, don Alphonse, dont les agents répandus partout préparaient la restauration du jeune prince. Sous la pression de la nécessité et en présence des malheurs de la patrie, Emilio Castelar trouva en lui une énergie dont il ne soupçonnait pas l'existence. Mais s'il assuma la tâche de rétablir l'ordre légal, d'imposer un frein aux passions violentes, d'écraser les factieux du Nord et du Midi, il voulut être le fondateur du gouvernement de la République démocratique, et non le chef d'une réaction; il ne consentit à renoncer à aucun de ses principes, à aucune des conquêtes de la révolution. Par malheur, la désunion se mit entre lui et Salmeron, qui avait repris la présidence des cortès, au sujet du désir exprimé par Castelar de rallier au gouvernement tous les libéraux sans distinction de parti. Les cortès étant rentrées en session, Castelar, au nom du ministère, lut un long message dans lequel il exposait la situation, la conduite et les vues du cabinet (2 janvier 1874). Le lendemain, un vote de la Chambre le mettait en minorité, et il donnait sa démission avec tous ses collègues du ministère. Le jour même, le général Pavia accomplissait son coup d'Etat, chassait la Chambre des députés, et Serrano et ses amis politiques s'emparaient du pouvoir, qu'ils devaient exercer sans contrôle (3 janvier). Le lendemain, Castelar adressait aux journaux la lettre suivante : « Je proteste avec toute l'énergie de mon âme contre le coup brutal porté à l'Assemblée constituante. Ma conscience me sépare de la démagogie; ma conscience et mon honneur me séparent de la nation qui vient de se créer par la force des baïonnettes »

Rendu à la vie privée, M. Castelar adressa aux républicains, le 20 avril 1874, un manifeste destiné à leur tracer la conduite à suivre pendant les dures épreuves auxquelles leur pays était soumis. Il les adjura de prouver par leurs actes qu'ils formaient le parti « le plus sensé, le plus modéré et le plus prudent de tous les partis vraiment espagnols. » Le 26 mai suivant, il prononça à Grenade, dans une réunion, un discours qui eut un grand retentissement et dans lequel il exposait des idées pleines de sagesse sur le moyen de fonder la démocratie en Espagne. A la fin de 1874, Castelar eut à diverses reprises des entrevues avec le ministre Sagasta, qui paraissait alors comprendre la nécessité de fonder en Espagne une République conservatrice d'après le programme proposé en France par M. Thiers. Mais la révolution du 31 décembre 1874, issue d'un nouveau pronunciamiento, éclata comme un coup de foudre et vint mettre à néant les dernières espérances des républicains. Après la proclamation du fils d'Isabelle comme roi d'Espagne, Castelar donna sa démission de professeur à l'université de Madrid (janvier 1875). Au mois de septembre de cette année, il fit un voyage à Paris, où il rendit visite à M. Thiers, et passa quelques mois en France. Lorsque le gouvernement d'Alphonse XII convoqua les Espagnols à nommer, le 20 janvier 1876, une Chambre chargée de voter la constitution, Castelar posa sa candidature à Valence et à Barcelone. Il adressa aux électeurs une longue profession de foi dans laquelle, après avoir dit qu'il retranchait de son ancien programme le fédéralisme comme incompatible avec l'intégrité de la patrie, il ajoutait : « Je suis libéral, je suis démocrate; je veux une organisation de l'Etat en harmonie étroite et en relation intime avec la liberté et la démocratie.... Je réclame les droits fondamentaux de l'humanité, le suffrage universel, base incontestable de tout gouvernement démocratique; la liberté religieuse complète avec ses conséquences immédiates, l'enseignement national et l'Etat indépendant de toute Eglise; le rétablissement du jury, la pratique sincère d'une législation qui est écrite, dont nous, les partis libéraux, avons fait l'essai, corollaire de toute la science et de toute l'éducation du lumineux avenir. » Elu député à Barcelone, il combattit les mesures arbitraires créées par le gouvernement, demanda que la presse fût soumise au droit commun, prit une part des plus brillantes aux discussions relatives à la constitution et défendit notamment avec une rare éloquence la liberté religieuse (mai 1876). Parmi les grands discours qu'il a prononcés depuis lors, nous citerons celui du 17 novembre 1876 sur la loi municipale et celui du 29 mai 1877 sur la loi électorale politique, dans lequel il fit un magnifique éloge de la France et du parti républicain français, dont il célébra la sagesse et l'esprit politique. Castelar n'est pas seulement le plus grand orateur de l'Espagne; il est l'homme politique de ce pays qui a le plus fait pour y propager les idées de justice et de liberté, et la considération dont il jouit est universelle. C'est enfin un brillant journaliste et un écrivain au style coloré et poétique, étincelant d'images, aux idées toujours élevées. « Ce qui frappe lorsqu'on lit ses ouvrages, dit un écrivain, c'est la bonté et la bienveillance de cette riche nature si merveilleusement douée, qui admire avec une franchise si nette et une variété si pleine de charme tout ce qui est réellement beau; cette largeur de vues sur laquelle les exclusions systématiques ne semblent pas avoir de prise; cet esprit conciliant qui s'est fait un idéal assez vaste pour y abriter, comme dans une espèce de ciel, tout ce qui lutte, se combat et s'exclut dans la réalité des choses. » Parmi les ouvrages de Castelar, nous citerons : *Recuerdos de Italia (Souvenirs d'Italie)*, dont la première partie a été traduite en français (1873) et dont la seconde a paru en 1876; l'*Art, la religion et la nature en Italie*, qui a été également traduit en français (1874), et la *Question d'Orient* (1876), suite de chapitres dans lesquels l'auteur étudie l'une après l'autre les populations et les races qui sont en lutte autour de Constantinople, et dans lesquels il montre ses vastes connaissances historiques.

* **CASTELBAJAC** (Marie-Barthelemy, vicomte DE), homme politique français. — Il est mort à Paris en février 1868.

* **CASTELJALOUX**, petite ville de France (Lot-et-Garonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. N.-O. de Nérac, sur l'Avance; pop. aggl., 2,025 hab. — pop. tot. 3,044 hab. L'arrond. comprend 6 cant., 48 communs, 20,221 hab. Fabriques de chapeaux et de draps, tanneries, poteries, filatures de laine; commerce de pruneaux et de fruits. Le Roc de Castellane, au pied duquel s'appuie un pont d'une seule arche très-hardie, à 100 mètres d'altitude. Dans les environs, exploitations de bancs de gypse très-considérables. Castellane est une ville aux rues étroites, malproprès et mal percées; elle est entourée de murailles délabrées flanquées de tours en ruine. C'était autrefois la capitale des *Suetri*. Elle fut détruite par les Sarrasins, prise par Charles d'Anjou en 1262, assiégée sans succès par Charles-Quint en 1536, et par Lesdiguières en 1586.

CASTELLANE (Antoine-Boniface, marquis DE), homme politique, né à Paris en 1844. Il est petit-fils du maréchal de Castellane, fameux par ses excentricités. Au début de la guerre de 1870, M. Boniface de Castellane reçut le commandement d'un bataillon de mobiles en province. Au mois de septembre, le gouvernement de la Défense nationale